FAVORISER LA BIENTRAITANCE EN ETABLISSEMENT DE SOINS

TARIF 2024

En Intra et sur devis uniquement.

DUREE 2 jours (9 h -17 h)

OBJECTIFS - COMPETENCES VISEES

Cette formation a pour but de permettre aux soignants de :

- Contribuer à l'élaboration d'un plan d'amélioration de la prise en charge des personnes atteintes de maladie d'Alzheimer contribuer à l'élaboration d'un plan d'amélioration de la prise en charge des de reconnaître les différentes formes de maltraitance et d'éviter les actes pouvant y contribuer
- Revoir leurs pratiques professionnelles en favorisant les comportements de bientraitance

METHODOLOGIE

- **Approche à dominante pédagogique** (acquisition/perfectionnement des connaissances/ compétences)
  Formation présentielle (ateliers) avec des apports de connaissance sous forme de supports écrits, de présentation en diaporama
  Revue bibliographique et sitographique fournie
- **Approche à dominante analyse des pratiques** (analyse critique et constructive des pratiques réalisées)
- **Tous les ateliers de travail pratiques sont étayés par des supports tirés de l'expérience professionnelle.**

PUBLIC CONCERNE

- Cadres de santé
- Infirmiers
- Aides-soignants
- Agents hospitaliers

PREREQUIS

Expérience ou connaissances sur la personne âgée, en perte d'autonomie ou non, en établissement comme à domicile.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 personnes maximum

(Possibilité d'un multi-établissements ! pensez-y !)

PROGRAMME

PREMIERE PARTIE : ELEMENTS DE CONTEXTE

- Connaissance du sujet et classification des différentes formes de maltraitance : distinguer les mauvais traitements des négligences et des abus (exemples)
- Les textes professionnels en rapport : extrait du décret des actes professionnels de juillet 2004 ; droits du patient mars 2002, obligations de dénonciation selon le Code Pénal en tenant compte du secret professionnel
- Recommandations : renforcer la lutte contre (contrôle des ARS, ALMA,…)
- Comment éviter d'être ou de devenir maltraitant en institution ; reprise des besoins de la personne selon Maslow ; à l'aide de scénettes courantes, les stagiaires auront à distinguer ce qu'il convient de faire et quelles attitudes conformes il sera bon d'adopter.

DEUXIEME PARTIE : MISE EN PRATIQUE

La formatrice projettera ensuite un documentaire (film vidéo) afin de permettre aux participants de réfléchir sur leurs pratiques

- Comment réagir face à des troubles du comportement récurrents ?
- La toilette et les soins du corps, les repas, la place des familles s'effectuent dans les meilleures conditions : propositions du groupe
- Des moyens pour répondre de façon adaptée aux résidants en considérant les phénomènes de perte touchant chacun d'entre eux
- Mettre en place des projets individuels de soins et s'y tenir pour éviter les « dérapages »
- Les soignants ont besoin de parler, d'être reconnus dans leurs tâches au quotidien : les moyens possibles.

SUIVI ET EVALUATION DE LA FORMATION

- Test de pré positionnement en début de formation pour évaluer le niveau du stagiaire
- Test de post positionnement en fin de formation pour évaluer l'évolution des compétences
- Fiche d'évaluation globale de la formation
- Remise d'une attestation de formation

IRFOCOP, 64 rue Montgrand 13006 MARSEILLE – 04 91 57 07 07 – contact@irfocop.com